**PROTOCOLE FRAGILITE PERSONNES AGEES**

**MSP de …**

1. **Consultation médicale de repérage**

Identification d’un patient lors d’une consultation de quelque professionnel ou d’un passage en pharmacie.

**Personne de plus de 70 ans sans dépendance, sans pathologie sévère source de perte d’autonomie.**

***Critères d’alerte (Fried) :***

1. Le patient se sent plus fatigué depuis ces 3 derniers mois
2. Le patient a plus de difficultés pour se déplacer depuis ces 3 derniers mois
3. Le patient a perdu plus de 4 kg ou de 5% en un an
4. Le patient a une vitesse de marche ralentie (> 5 secondes pour parcourir 4 m)
5. Faiblesse musculaire : moins de 4 relevés de chaise en 15 secondes sans les mains ou faiblesse de la force de préhension (serrer la main)

Si 1 ou 2 critères positifs : pré fragilité : inscrire dans le dossier pour nouvelle évaluation en consultation à 3 ou 6 mois selon.

**3 critères positifs ou plus : fragilité : orienter sur une consultation fragilité**

1. **Consultation fragilité chez … IDE santé publique**

***A faire :***

1. Interroger
2. Effectuer partie ou tous les items de la fiche dépistage
3. Orientation systématique sur bilan kiné si trouble de la mobilité (time up and go > 14 s) pour réaliser le bilan
4. Fixer une consultation médicale et une réunion de concertation pluriprofessionnelle
5. Renseigner le dossier : noms des IDE libérales, pharmaciens, kinésithérapeutes, auxiliaire de vie et/ou aide-ménagère
6. Coder Z749 dans le dossier
7. **Consultation médicale (ou visite à domicile)**

***A faire :***

1. Interroger
2. Examiner
3. Prescrire un éventuel bilan biologique : NFG, DFG, Ferritine, TSH, albuminémie, protéinurie
4. Expliquer
5. **Réunion de concertation pluriprofessionnelle**

L’IDE de santé publique inscrit le dossier en la prochaine RCP en invitant les professionnels concernés.

***A faire :***

1. Retour de l’évaluation
2. Discussion des priorités à considérer
3. Stratégie à mettre en place pour le retour à donner au patient et son entourage
4. Proposer au patient et son entourage un Rdv d’une demi-heure MG + évaluateur + autre professionnel selon contexte dans les suites
5. **Réunion de rencontre avec patient et personnes de confiance**

L’assistante propose une date de réunion au patient et un accompagnant avec coordinatrice, médecin, IDE, et autres professionnels selon contexte (kinésithérapeute, orthophoniste, podologue, ergothérapeute). Un demi-heure en salle réunion prévue par IDE de santé publique. Voire à domicile.

***A faire :***

1. Expliquer les résultats
2. Ecouter le patient sur ces résultats et ses attentes
3. Proposer des actions prioritaires
4. Si accord pour aide, établir un projet personnalisé de soins PPS avec :
   1. Résultat de l’évaluation
   2. Propositions discutées en RCP
   3. Désir du patient, possibilité des aidants
   4. Objectifs et action mises en place
   5. Date de réévaluation et coordonnées de la personne missionnée en suivi
5. **Suivi par coordinatrice**

Dénomination de la coordinatrice en suivi du patient

***A faire :***

1. Appliquer le PPS
2. Contacts réguliers avec le patient
3. Alerter en cas de souci
4. Questionnaire de satisfaction à 3 ou 6 mois